



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bicentenaire de la revolution francaise : Paris

Question écrite n° 16389

## Texte de la question

M Georges Hage, a la suite du syndicat independant des artistes interpretes demande a M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire de rendre publiques les subventions allouees par la commission du bicentenaire dans les domaines du spectacle vivant et de l'audiovisuel ainsi que les projets incluant l'emploi d'artistes du spectacle.

## Texte de la réponse

Reponse. - Les comptes de la mission du Bicentenaire ne sont pas definitivement arretes a ce jour, mais on peut d'ores et deja rappeler les grandes lignes du budget : au total, sur l'ensemble des trois annees 1987 a 1989, hors le concours de fonds prives qui ont ou vont completer les aides au financement de projets, la repartition des credits directement geres par la mission du Bicentenaire aura ete la suivante : - moyens de fonctionnement 33,61 MF- moyens de communication 38,95 MF- aide au financement de projets 219,905 MF Total 292,465 MF S'agissant de l'aide au financement de projets, la repartition prevue est la suivante : - grands et tres grands projets 174,900 MF- aide aux manifestations a l'etranger 20,000 MF- aide aux creations theatrales et musicales 9,200 MF- aide aux projets audiovisuels 6,900 MF- aide aux travaux historiographiques 3,000 MF- aide aux autres projets 5,905 MF Total 219,905 MF La ligne « Aide aux creations theatrales et musicales » correspond au soutien de 80 projets a ce jour. La ligne « Audiovisuel » correspond au soutien de 41 projets. La mission n'a employe directement des artistes que dans le cadre des trois manifestations dont elle etait le producteur direct : « La Marseillaise » de Jean-Paul Goude, le 14 juillet, « Le Reve de l'Arche », le 26 aout et « Naissance d'une Nation », a Valmy du 16 au 23 septembre.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hage Georges](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16389

**Rubrique :** Culture

**Ministère interrogé :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

**Ministère attributaire :** culture, communication, grands travaux et bicentenaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 juillet 1989, page 3343